

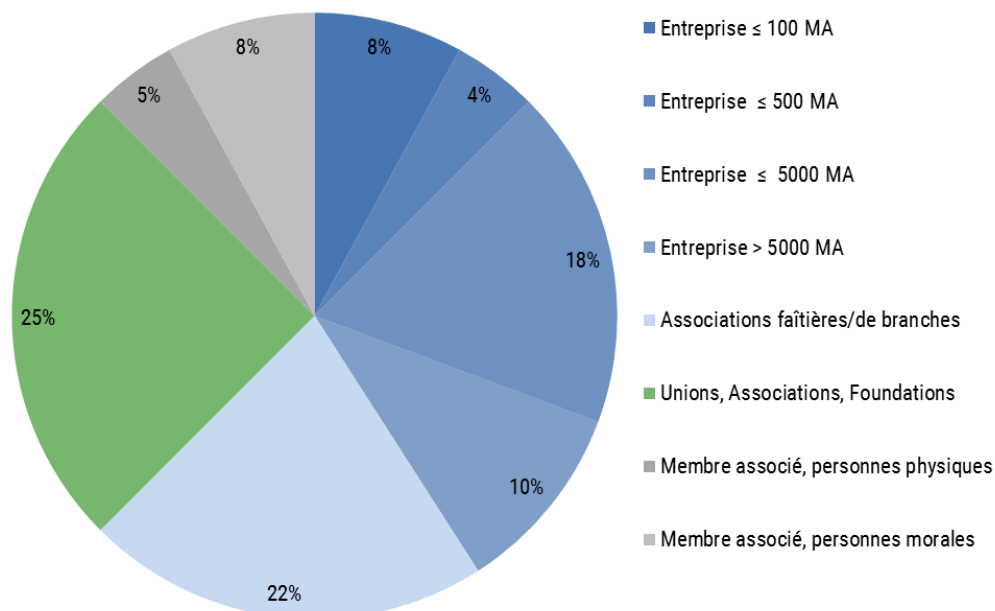
■ Rapport annuel 2018 de Compasso

Pour Compasso, nouvel exercice réussi en 2018

Lors de l'assemblée des membres de mai 2018, nous avons eu le plaisir d'annoncer l'adhésion de sponsors et de membres importants. En 2018, Compasso a vu son sociétariat s'enrichir de 15 nouveaux membres pour atteindre 88 adhérents. Les nouveaux venus dont nous saluons la présence parmi nous depuis l'an dernier sont AITI Associazione industrie ticinesi, BHP - Brugger und Partner AG, Captum AG, la Fédération suisse des psychologues (FSP), H+ Les hôpitaux de Suisse, hotelleriesuisse, Innova Versicherungen, Manor SA, Movis SA, PKRück Réassurance-vie des caisses de pension AG, Schönholzer Kurt (entreprise individuelle), la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), le Secrétariat d'Etat à l'économie Seco, la Fondation Institution supplétive LPP et enfin le VEBO, centre soleurois de réinsertion des handicapés. Au total, les employeurs de plus de 350'000 personnes s'engagent désormais en Suisse aux côtés de Compasso.

La structure du sociétariat est la suivante :

- 36 employeurs – dont une majorité d'entreprises de 500 à 5 000 employés
- 19 associations patronales et de branches
- 22 associations, fédérations et fondations
- 11 membres associés - dont 7 entreprises offrant des services dans le domaine de la détection précoce, de la médiation et de la gestion de la santé au travail et 4 personnes physiques.



Priorités du développement professionnel en 2018

Insertion professionnelle initiale des jeunes

Afin de pouvoir intégrer encore plus efficacement au monde professionnel les jeunes gens atteints dans leur santé, Compasso a étudié dans le cadre d'une enquête exhaustive, avec des représentants de l'économie privée, des partenaires du système et des patients directement concernés la situation spécifique de l'insertion professionnelle initiale des jeunes en Suisse. Elle a identifié à cette fin quatre lignes d'action: optimisation d'un suivi uniforme des processus, meilleure utilisation du potentiel existant de la formation à bas seuil, amélioration des statistiques et des indicateurs afin de créer une base factuelle significative, renforcement des conditions-cadre. Sur cette base, huit mesures concrètes ont été définies et classées par ordre de priorité. Les résultats de ce travail ont été publiés le 15 novembre 2018 et présentés à un large public de spécialistes lors du colloque annuel du 20 novembre 2018. Le sujet a été commenté en détail pour le grand public à la télévision alémanique dans le cadre de l'émission 10vor10.

Sur la base des échos de la publication et de l'événement professionnel, nous sommes convaincus que les approches considérées par Compasso comme prioritaires après approfondissement de la pratique, ainsi que les mesures qui en découlent, tracent une voie prometteuse pour faciliter encore mieux l'insertion professionnelle initiale des jeunes diminués pour cause de maladie, d'accident ou d'invalidité. Pour les employeurs, les mesures en question devraient améliorer la mise en valeur du potentiel de ces personnes et favoriser du même coup le recrutement de travailleurs qualifiés.

Coordination entre employeurs et partenaires du système

Cette année encore, l'accent a été mis sur cette coordination. Un rapport du Conseil fédéral du 28 juin 2017 sur la coordination entre les assurances d'indemnités journalières et les prestations du 1^{er} et du 2^{ème} piliers a montré la nécessité d'agir pour couvrir le manque à gagner dû à la maladie pendant la phase d'intervention précoce. Compasso a été chargée par un groupe de travail composé de représentants de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la Conférence des Offices AI (COAI) et de l'Association suisse d'assurances (ASA) de concevoir la mise en œuvre d'un processus standard allant de la détection précoce à la décision d'octroi de la rente. L'objectif est d'offrir à l'intention des assureurs IJM (indemnités journalières maladie), des offices AI et des employeurs un guide pratique pour la coordination des processus mutuels, en mettant l'accent sur la phase d'intervention précoce, où les acteurs et les personnes diminuées ont pour objectif commun de retrouver une capacité de travail et de maintenir l'emploi. Les lignes directrices devront être finalisées, publiées et mises à disposition sur le site web de Compasso en 2019.

Un autre projet visant à améliorer la coordination entre les employeurs et les partenaires du système est le plan de réseau. Son objectif principal est de montrer en toute transparence l'intégralité des connexions existant dans le domaine de l'intégration professionnelle aux interfaces entre les partenaires du système et les employeurs. Sur le plan de l'intégration, la procédure diffère considérablement entre la maladie et l'accident. Elle est d'ailleurs réglementée différemment par la loi. Dans les cas de maladie, la coordination entre les partenaires du système est fastidieuse et la pression économique pesant sur les assureurs IJM et les employeurs peut être très forte selon les cas.

Le plan de réseau souhaite servir de guide et de document de référence aux employeurs et aux partenaires du réseau afin de les assister dans leurs futurs développements et décisions et faciliter l'intégration des cas individuels. Il sera également publié en 2019 et mis à disposition sur le site web de Compasso.

Le PIR gagne en notoriété

En collaboration avec le corps médical, Compasso a lancé en novembre 2017 le profil d'intégration axé sur les ressources (PIR), qui vise à optimiser la collaboration entre employeurs et médecins. Cet instrument permet en peu de temps de définir concrètement les exigences du poste de travail et d'obtenir une évaluation médicale rapide des activités pouvant être exercées par les employés en situation de handicap. Le plus souvent de manière progressive, il favorise le retour permanent de ceux-ci au monde du travail. Depuis son lancement, on est heureux de constater que le PIR ne cesse de gagner en notoriété. Par exemple les CFF, affiliés à Compasso, l'utilisent depuis janvier 2018 pour assurer la (ré)insertion professionnelle de leurs employés malades ou accidentés au Tessin. Divers employeurs et partenaires du système ont également intégré le PIR à leurs procédures standards. Compasso a eu l'occasion de le présenter dans des exposés prononcés lors de nombreuses conférences, par exemple dans divers offices AI cantonaux, lors de manifestations patronales, à la réunion annuelle de la Fédération suisse des psychologues (FSP) ainsi qu'au sein d'organisations de patients. Il faut espérer que le PIR continuera de s'imposer comme l'instrument de référence pour l'insertion professionnelle des salariés tombés malades ou accidentés. A son égard, les réactions concrètes des employeurs sont positives, notamment dans les cas de burnout.

Les temps forts de 2018

Les principaux temps forts de 2018 ont été les deux manifestations organisées par Compasso, qui ont permis aux participants de bénéficier de nombreuses contributions axées sur la pratique.

Compasso élargit son réseau

L'assemblée générale de notre association s'est tenue cette année le 24 mai 2018 à Berne, dans les locaux de l'un de nos membres, la coopérative Band-Genossenschaft.

Lors de cette assemblée, la coopérative Band a livré aux participants un aperçu très intéressant de ses postes de formation et de travail. En plus de places de travail protégées, l'hôte de l'assemblée Compasso 2018 propose également des places de formation dans ses ateliers dédiés aux personnes atteintes dans leur santé. L'objectif de cette formation est toujours l'insertion professionnelle sur le marché primaire du travail. Les participants à l'assemblée ont aussi eu l'occasion de visiter les ateliers de formation de la coopérative et de s'entretenir avec les apprentis. Les formations dans lesquelles Band prévoit des stages pratiques sur le marché primaire du travail sont particulièrement prometteuses. Apprendre à se connaître mutuellement entre les stagiaires et les entreprises formatrices augmente sensiblement les chances de réussite de l'intégration sur ce marché.

Jeunes, atteints dans leur santé et pourtant opérationnels

Exclusivement réservé aux sponsors et aux membres, le colloque du 20 novembre 2018 organisé par Compasso était centré sur l'intégration professionnelle initiale des jeunes. En plus de passionnants exposés sur le sujet, les résultats et les approches les plus importants de notre étude "Pour une entrée réussie des jeunes en situation de handicap dans le monde du travail" ont été présentés et discutés à cette occasion. L'événement s'est déroulé au centre CFF de Zurich Altstetten.

Martin Kaiser, président de Compasso, et Karin Mahler, responsable Employabilité, santé et social aux CFF, ont souhaité la bienvenue aux nombreux membres et invités. Stefan Ritler, vice-directeur et chef du secteur assurance-invalidité de l'OFAS, a souligné l'importance du thème de l'intégration professionnelle initiale et rappelé que l'AI accorde une attention particulière à la transition entre l'école et le monde du travail.

Regina Knöpfel, responsable adjointe de la section Développement professionnel Compasso, a présenté les principaux axes et résultats de l'étude "Pour une entrée réussie des jeunes en situation de handicap dans le

monde du travail". Répartis en divers ateliers, les participants ont eu ensuite l'occasion de discuter des divers aspects de l'étude et de formuler des suggestions. Il est ressorti des discussions que des solutions axées sur la pratique sont proposées en grand nombre, malgré les défis existants.

Autres faits marquants en 2018

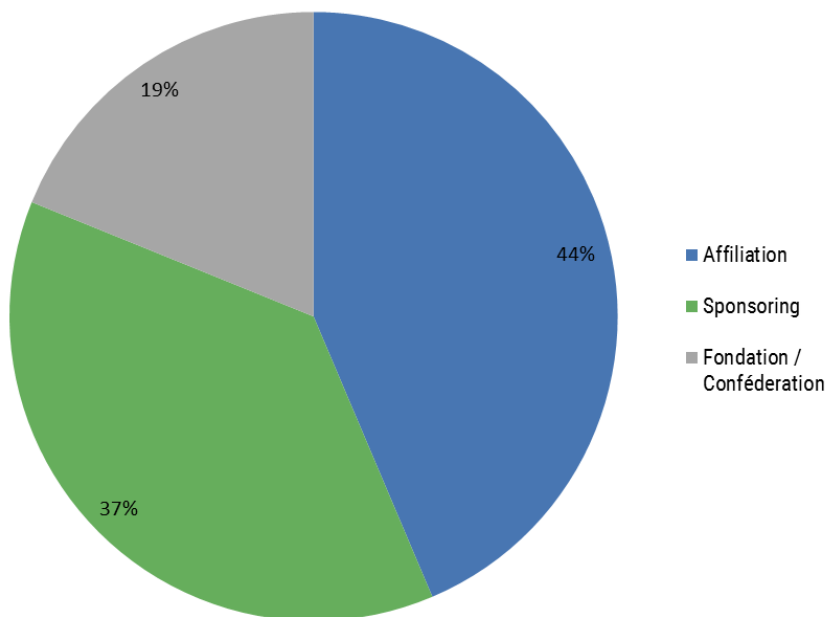
Par ailleurs, le Comité de Compasso a accueilli en 2018 un nouveau membre en la personne de Ciro Papini. Responsable du département Assurances sociales d'Inclusion Handicap, celui-ci représente les positions des personnes concernées. Il remplace au Comité le directeur d'Inclusion Handicap.

Fin 2018, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a accordé à Compasso un soutien financier pour un grand projet concernant l'égalité au travail. Ce projet démarrera en 2019 et durera plus de trois ans.

Structure de financement – Compasso compte sur ses membres et sponsors

Toutes ces activités n'auraient pas été possibles sans l'engagement de nos sponsors, membres et fondations. Nous les remercions ici pour leur grand soutien.

Notre association est financée exclusivement par des contributions de sponsors, des cotisations de membres, des donations de fondations et les soutiens de la Confédération à des projets.



Les principaux sponsors soutenant notre association sont l'Union patronale suisse (UPS) (société de patronage de Compasso), l'Association suisse d'assurances ASA, Helsana SA et la Suva. Parmi les autres parrainages figurent la Coop, La Mobilière, Sanatorium Kilchberg, les CFF SA, la Poste Suisse SA, Swisscom SA, Swiss Life, la Conférence des offices AI (COAI) et le Seco.

Le Département des finances et contributions du canton de Zurich, reconnaissant que notre association poursuit des activités d'utilité publique, l'a libérée dès 2015 de l'assujettissement à l'impôt.

L'intégration professionnelle en tant que responsabilité sociale des entreprises

Le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) correspond à la prise en compte par les entreprises de leur impact sur la société et l'environnement. En font pleinement partie le maintien de l'employabilité et la réintégration professionnelle des travailleurs. Dans le cadre de leur engagement auprès de Compasso, nos membres assument leurs responsabilités à cet égard et fournissent une contribution importante à la RSE.

Perspectives 2019

En collaboration avec le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), Compasso centrera ses efforts en 2019 sur l'égalité dans le monde du travail. Le maintien ou le rétablissement de l'employabilité des personnes souffrant de problèmes de santé exigent des conditions-cadres supprimant les obstacles et, de la part des entreprises, une orientation pratique favorisant l'environnement inclusif. L'importance de l'égalité au travail est encore trop peu reconnue dans de nombreuses entreprises et les informations pratiques et les exemples utiles qui s'y rapportent restent rares aujourd'hui. L'objectif du projet est d'informer les employeurs, en particulier les PME, sur cet aspect de l'égalité et de soutenir les efforts pratiques en sa faveur. A cette fin, des instruments et des exemples pratiques seront définis et proposés sur un site web adapté aux groupes cibles et aux besoins. Par ailleurs, les employeurs seront encore mieux informés et sensibilisés dans le cadre d'une campagne nationale de communication et d'information sur le sujet. Ces mesures leur permettront, à l'avenir, de compter plus facilement sur les ressources des personnes diminuées par une maladie, un accident ou un handicap.

Le PIR restera à l'ordre du jour. Outre le travail de sensibilisation publique et les autres mesures visant à renforcer sa notoriété, il sera encore développé en faveur de l'intégration professionnelle initiale ou de la réintégration de personnes sans emploi. A cette fin, les exigences et les conditions cadres doivent être décrites indépendamment du poste de travail et pouvoir être évaluées par le médecin ou l'expert dans le cadre des restrictions existantes.

Dans une étude préliminaire interne, Compasso a clarifié les besoins des PME, des associations de branches et autres organisations professionnelles en matière d'accompagnement et d'offres d'intégration. Les résultats de cette étude jettent les bases d'une analyse des besoins de grande ampleur, à l'échelle de toute la Suisse, qui sera définie en 2019. L'objectif est de valider les résultats de l'étude préliminaire et de définir sur cette base des mesures à moyen terme destinées à mieux soutenir les PME dans le domaine de l'intégration professionnelle. Autre priorité de l'année 2019: l'implantation et la promotion de Compasso en Suisse romande et au Tessin. Pour cela, une manifestation destinée aux employeurs sera organisée dans chacune de ces deux régions linguistiques. Après l'adhésion à Compasso des premiers membres tessinois en 2018, les échos positifs enregistrés permettent d'espérer que d'autres membres du Tessin et de Suisse romande viendront bientôt les rejoindre.

Tous ces thèmes prioritaires sont à chaque fois traités dans des groupes de projet interdisciplinaires sous la responsabilité du *think tank* et du secrétariat de Compasso.

A propos de Compasso

Le réseau Compasso gère à l'intention des employeurs un portail d'information consacré aux questions de l'intégration professionnelle. Il cible son activité sur les personnes atteintes dans leur santé ayant un emploi (détection précoce et intégration) ou sans emploi (réintégration professionnelle). Sur le site www.compasso.ch, Compasso assiste les employeurs à l'aide d'outils qui ont fait leurs preuves, d'instructions pas à pas et de cas-types concrets. Il met particulièrement l'accent sur le développement de systèmes et l'optimisation de la coopération entre les différentes parties prenantes afin de renforcer l'insertion professionnelle. Tous les employeurs et, avec eux, les personnes en situation de handicap, devraient ainsi pouvoir bénéficier de processus toujours plus efficaces et plus pratiques.

L'association Compasso jouit d'une large assise. Elle est placée sous le patronage de l'Union patronale suisse. Pas moins de 90 membres de l'économie privée et du secteur public, englobant des employeurs de toutes tailles et des associations de branches s'y trouvent déjà regroupés pour faire valoir leurs intérêts. Compasso dispose d'un solide réseau constitué d'assureurs spécialisés dans les indemnités journalières et les assurances accidents, de la Conférence des offices AI, des conférences sociales CSIAS et CDAS, de la Suva, de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), d'organisations de handicapés ainsi que de fournisseurs de gestion par cas, de services de placement et d'encadrement professionnel. Un groupe de réflexion stimule le développement professionnel et met au point de nouveaux instruments pour aider les employeurs.